



Édifice Gaétan-Laberge (410)

3010, bd Gaétan-Laberge
Verdun (Québec) H3G 3C1
Tél. : 514 765-7683
Télec. : 514 761-8002

Édifice Galt (143)

1150, rue Galt
Verdun (Québec) H4G 2P9
Tél. : 514 765-7683
Télec. : 514 765-7633

**Procès-verbal de la 3^e séance du
Conseil d'établissement du CFP Verdun
Tenu le 9 mai 2018**

Sont présent (e) s :

M ^{mes}	Karine Lemelin	Directrice
	Jeannine Leclair	Représentante des enseignantes
	Pouneh Estergi	Représentante du personnel de soutien
MM.	Jean-François Cloutier	Représentant des groupes sociocommunautaires
	François Giguère	Président du conseil et représentant des groupes socio-économiques

Est absent :

M.	Rhéal Dudemaine	Représentant des entreprises
M.	Jocelyn Fraser	Représentant des groupes sociocommunautaires

1. Ouverture de la séance

Monsieur François Giguère, ouvre la séance à 16h35.

2. Mot de bienvenue

À l'ouverture de la séance, monsieur François Giguère remercie les membres du conseil d'établissement de leur présence. Madame Lemelin a souhaité le bienvenue à monsieur Claude Latendresse qui a été élu par ses collègues. Un tour de table est fait afin de permettre aux membres de faire connaissance.

3. Lecteur et adoption de l'ordre du jour

M. Giguère fait la lecture de l'ordre du jour et l'ordre du jour de la rencontre est adopté à l'unanimité.

4. Suivis et adoption du procès-verbal de la rencontre du 29 novembre 2017

4.1 Lettre de mention

Au nom de l'équipe de direction, Madame Lemelin a remercié le conseil d'établissement pour la lettre de mention.

Le procès-verbal de la rencontre du 29 novembre est proposé par monsieur François Giguère et secondé par Pouneh Estergi. Le procès-verbal de la rencontre du 29 novembre 2017 est adopté.

5. Lettre sur la consultation des OPC

Madame Lemelin a présenté le résultat de la consultation par la lettre qui a été envoyé à la direction des ressources financière suite au commentaire de M. Cloutier, concernant le document « Objectif, principes et critère de répartition des allocation entre établissement et pour la détermination des besoins de la CSMB (OPC).

6. Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022

L'article 209.1 de la Loi sur l'instruction publique qui entrera en vigueur le 1er juillet 2018 prévoit que la Commission scolaire consulte tous les conseils d'établissement de ses écoles et de ses centres sur son plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022.

6.1 Visionnement : Vidéo (18 minutes)

Les membres du conseil d'établissement ont visionné la vidéo explicative pour pouvoir répondre au questionnaire de consultation.

6.2 Consultation en ligne

Les axes	Réponses choisies
Axe 1 : Approche collaborative L'approche collaborative incite à l'engagement et à la mobilisation de l'équipe-établissement, des parents et de la communauté. Elle permet de partager des savoirs et des compétences dans le but de trouver ensemble des solutions, de résoudre des problématiques ou de prendre des décisions.	Plutôt en accord
Axe 2 : Pratiques pédagogique probantes Les pratiques pédagogiques probantes ont un effet direct sur l'intérêt de l'élève à l'égard des matières enseignées, sur son appréciation de l'expérience d'apprentissage et sur sa réussite. Elles sont basées sur les connaissances issues de la recherche.	Plutôt en accord

<p>Axe 3 : Compétences du XXI^e siècle</p> <p>Notre monde en changement transforme la nature des compétences à acquérir qui sont de plus en plus complexes. L'Univers des compétences du XXI^e siècle comprend de multiples dimensions qui permettront aux élèves d'atteindre leur plein potentiel. Elles prennent appui sur la littératie et la numératie et permettent entre autres, le développement de compétences numériques. Pensée critique, résolution de problèmes, communication, collaboration, esprit d'entreprise, créativité, innovation et habileté à exploiter le potentiel des technologies sont quelques-unes des compétences reconnues par recherche.</p>	<p>Fortement en accord</p>
---	----------------------------

Les enjeux	Réponses choisies
<p>Enjeu 1</p> <p>Assurer un continuum de services adaptés aux besoins des élèves.</p>	<p>Fortement en accord</p>
<p>Enjeu 2</p> <p>Consolider l'effet enseignant par le soutien de la communauté éducative.</p>	<p>Fortement en accord</p>
<p>Enjeu 3</p> <p>Assurer un milieu de vie inclusif et accueillant, ouvert sur le monde et l'avenir.</p>	<p>Plutôt en accord</p>

Les orientations	Réponses choisies
<p>Orientation 1.1</p> <p>Favoriser la cohérence des interventions entre les différents services offerts aux élèves.</p>	<p>Plutôt en accord</p>
<p>Orientation 1.2</p> <p>Promouvoir les parcours diversifiés à la formation générale des jeunes, à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle auprès des élèves, des parents et des intervenants scolaires.</p>	<p>Fortement en accord</p>
<p>Orientation 1.3</p> <p>Assurer une transition harmonieuse entre les divers ordres et secteurs d'enseignement, pour les élèves à besoins particuliers.</p>	<p>Plutôt en accord</p>
<p>Orientation 1.4</p> <p>Améliorer la planification des services spécialisés pour les élèves HDAA.</p>	<p>Plutôt en accord</p>
<p>Orientation 2.1</p> <p>Former et accompagner le personnel issu de l'immigration récente pour faciliter leur intégration socio-professionnelle.</p>	<p>Plutôt en accord</p>
<p>Orientation 2.2</p> <p>Soutenir la formation continue et le développement professionnel du personnel et de la relève.</p>	<p>Fortement en accord</p>
<p>Orientation 2.3</p> <p>Intervenir tôt et de façon concertée auprès des élèves pour augmenter les facteurs de protection.</p>	<p>Plutôt en accord</p>

Orientation 2.4 Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie des jeunes et des adultes.	Fortement en accord
Orientation 2.5 Développer des équipes collaboratives pour mettre en œuvre le modèle de réponse à l'intervention.	Plutôt en accord
Orientation 2.6 Soutenir l'enseignement efficace en gestion de classe, de comportements, des apprentissages et du curriculum.	Fortement en accord
Orientation 2.7 Mettre en place des méthodes et des pratiques d'enseignement fondées sur l'utilisation pédagogique des technologies.	Fortement en accord
Orientation 2.8 Travailler en collaboration avec les parents et les partenaires communautaires autour des enjeux prioritaires des milieux.	Fortement en accord
Orientation 3.1 Poursuivre l'apprentissage du vivre-ensemble au sein des milieux.	Fortement en accord
Orientation 3.2 Assurer un environnement bienveillant qui favorise les relations interpersonnelles harmonieuses.	Fortement en accord
Orientation 3.3 Préserver des milieux de vie sains, sécuritaires et proactifs dans la prévention de la violence.	Fortement en accord
Orientation 3.4 Repenser l'aménagement de la salle de classe et de l'établissement comme lieu d'apprentissage moderne et stimulant.	Fortement en accord
Orientation 3.5 Promouvoir les saines habitudes de vie à travers l'activité physique, l'éducation à la sexualité et la prévention des toxicomanies.	Fortement en accord

7. Guide de l'élève

Règles de fonctionnement (pour approbation)

Madame Lemelin présente les changements qui sont faits dans le guide de l'élève 2018-2019 :

Programmes d'études

Ajout des heures centre, les préalables spécifiques et seuil de tolérance par programme (page 5 au 16).

Horaire du CFP de Verdun 2018-2019

Ajout de l'horaire du soir pour l'édifice Galt; l'offre de service pour les programmes infographie et photographie (page 17).

Mission du CFPV

« Permettre à nos élèves de développer leur plein potentiel. Les soutenir et les accompagner tout au long de leur formation vers la réussite ». L'équipe-centre s'est donné 4 valeurs qui sont en lien avec cette mission : Le respect, l'autonomie, la collaboration et l'épanouissement (page 18).

Règlements du centre

La phrase suivant a été ajouté à nouveau à cause des plusieurs vols, graffitis, violence verbale et/ou physique, etc.

« Si vous contrevenez à la loi, des mesures légales pourront être entreprises » (page 24).

Cadre d'intervention et les ressources TES/CO

La section « procédure du contrôle de l'assiduité » a été remplacé par le tableau « cadre d'intervention ». (page 28 et 29).

Mise à jour du bottin et les ressources

Changements des noms sur les postes et mise à jour des ressources externes.

Les règlements de fonctionnement du guide de l'élève 2018-2019 est approuvé par monsieur Claude Latendresse et secondé par madame Jeannine Leclair.

8. Surplus des établissements

Madame Lemelin informe les membres qu'à partir de maintenant, la ligne du « Fond 8 - non disponible », sur le bilan du budget initial sera supprimée. La lettre des services financiers a été remise aux membres.

9. Le gala annuel des finissantes et finissants – 10 mai 2018 (pour information)

Nous avons eu un taux record de l'inscription de 150 gradués et 290 invités. Cette évènement sera animée par mesdames Véronik Legault (enseignante en service de garde) et Nicole Munoz (enseignante en esthétique).

La CSMB décerne, pour la première fois cette année, la médaille Distinction CSMB, laquelle témoigne de la persévérance et de l'engagement d'un élève dans chacun des établissements.

Lors cette évènement, la médaille sera remise par madame Caroline Varin (Commissaire Verdun-Nord / île-des-Sœurs) à Audréane Bouchard (concomitance en coiffure).

10. Planification des services et des programmes 2018-2019 (pour information)

Madame Lemelin a présenté le tableau de planification des groupes pour l'année 2018-2019.

Programmes	Les dates
Carrosserie	2 cohortes 14 janvier 2019 et 29 avril 2019
Autobody R & R	1 cohorte 17 septembre 2018
Coiffure	2 cohortes 27 août 2018 et 14 janvier 2019
Esthétique	2 cohortes 5 septembre 2018 et 14 janvier 2019
Épilation	2 cohortes 24 septembre 2018 et 4 mars 2019
Mécanique auto	4 cohortes 27 août 2018, 10 septembre 2018 (soir), 14 janvier 2019 et 11 mars 2019
Infographie	3 cohortes 13 août 2018, 17 septembre 2018 (soir) et 14 janvier 2019
Service de garde	3 cohortes 13 août 2018, 12 novembre 2018 et 25 février 2019

11. Varia

a. Augmentation de nos ressources

La direction générale adjointe nous a autorisé l'augmentation de nos effectifs en novembre dernier. Les personnes suivantes ont été embauchées :

- Deux agentes de bureau (Véronique Le Jour et Geneviève Simard) sont engagées jusqu'au juin 2018 et par la suite, les postes seront affichées au bassin.
- Depuis mai 2018, Vicky Brosseau-Singh est présente à l'édifice Galt comme conseillère en formation scolaire.
- Alexandra Ladde est engagée en tant que TES pour une durée de deux ans / 3 jours par semaine.

- b. Évènement : 20 ans d'excellence en infographie
Le département d'infographie a souligné ses 20 ans d'excellence aux olympiades de la formation professionnelle (27 médailles). L'évènement a eu lieu le 25 avril à 17h à l'édifice Galt.
- c. Les olympiades
Lors des 15^e Olympiades québécoise des métiers et des technologies, nous avons eu 4 championnes et champions qui ont représenté le CFP de Verdun.
- Jean-François Jardin, médaillé de bronze (peinture automobile)
 - Joshua Di Meglio, médaillé de bronze (carrosserie)
 - Karolane Thériault (esthétique)
 - Marie Verdenal (infographie)

12. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 13 juin 2018.

13. Levée de l'assemblée à 18h30.

Signé et adopté à Montréal, le _____ 2018

François Giguère
Président

Karine Lemelin
Directrice